



CONVENTION INTERNE DU GROUPE VYV Masterclass – Juillet 2024

Retour sur une expérimentation de démocratie
participative au service de la Santé & Environnement

GROUPE
vyv

Pourquoi avoir choisi de valoriser la Convention Interne ?

Alors que la crise climatique, marquée par l'augmentation des phénomènes extrêmes et la dégradation de la biodiversité, impacte l'effectivité du droit à la santé, le Groupe VYV a la conviction que la démocratie participative représente aujourd'hui un instrument à même de soutenir les transformations organisationnelles nécessaires pour bifurquer écologiquement.



S'inscrire dans une vision de la coopération :

Ces enjeux sociétaux et écologiques inédits invitent aujourd'hui les entreprises, traditionnellement dans une démarche de compétition, à s'inscrire dans une démarche de coopération pour opérer la transition écologique. Celle-ci reposera, notamment, sur notre capacité à engager plus fortement nos parties prenantes au service de projets à impact, mais également à traiter de façon démocratique les problèmes qui dépassent le cadre étroit de l'entreprise pour insuffler l'énergie nécessaire et la volonté de changement.

Évaluer pour être dans une dynamique d'amélioration continue :

À l'échelle de notre Groupe VYV, cette Convention constitue une première expérience vectrice de nombreux enseignements. Convaincus par cette expérience qui dépasse les cadres traditionnels de la participation en entreprise, nous avons souhaité que cette démarche soit évaluée, pour déterminer ce qui a bien marché, tout en identifiant les horizons d'amélioration.

Transmettre et relayer cette aventure :

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, nous estimons également que c'est en se mettant au service de l'intérêt général que nous réussirons à élargir les terrains d'expression de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette Masterclass s'inscrit donc dans la volonté de verser au pot commun les enseignements et la méthode de cette démarche délibérative, avec l'envie d'apporter, modestement, notre contribution pour pousser plus loin les innovations en faveur de la transition écologique.

Nos réponses à vos remarques durant la Masterclass :

Durant la Masterclass, les participants ont été invités à contribuer dans le chat pour exprimer leurs avis et leurs remarques sur les « ingrédients » de la Convention. Vous retrouverez, à gauche de cette infographie, les verbatims des participants et à droite, les éléments cochés par la Convention mais également les enseignements issus de notre évaluation.

Disponible à la fin du document, le livrable sur le « mode d'emploi » de la Convention vous donnera l'ensemble des clés de compréhension de notre dispositif.

« Une gouvernance solide qui s'assure de la mise en œuvre des solutions et l'élargissement du plan au-delà des 24 solutions »



Un comité d'organisation avec des personnes « transverses » et une démarche menée parallèlement à d'autres travaux prospectifs.

« Un sponsorship continu de la Direction tout au long de la démarche »



Un mandat de participation signé par la Présidence du Groupe.

« S'appuyer sur l'amélioration continue, notamment ce qui avait fonctionné, ou non, pour la Convention Citoyenne pour le Climat »



Un accompagnement de la Convention par des experts de la démocratie participative.

« Un tirage au sort parmi l'ensemble des salariés, associé à une communication amont en interne sur ce tirage au sort et plus largement sur cet exercice démocratique »



Un appel à volontaires ayant permis de constituer un panel représentatif de la composition du Groupe.



Renforcer la communication en amont de la démarche pour diversifier encore plus le nombre de volontaires.

« Une reconnaissance du statut des participants au niveau RH »



Un accord RH du Groupe avec les entités pour permettre aux participants volontaires de se rendre à la Convention.



Creuser le sujet de la reconnaissance des participants, et associer encore plus en amont du lancement les DRH des entités.

« Une intégration des référents développement durable pour bénéficier de leurs connaissances »



Des échanges réguliers avec les membres de la Direction Développement Durable Groupe pour élaborer les sessions.



Des experts internes, métiers et développement durable des entités, qui auraient mérité d'être intégrés plus fortement pour challenger les propositions des participants.

Nos réponses à vos remarques durant la Masterclass :

Durant la Masterclass, les participants ont été invités à contribuer dans le chat pour exprimer leur avis et leurs remarques sur les « ingrédients » de la Convention. Vous retrouverez, à gauche de cette infographie, les verbatims des participants et à droite, les éléments cochés par la Convention mais également les enseignements issus de notre évaluation.

Disponible à la fin du document, le livrable sur le « mode d'emploi » de la Convention vous donnera l'ensemble des clés de compréhension de notre dispositif.

« Une démarche de gagnant-gagnant : s'interroger sur le bénéfice direct pour les partenaires et l'adhérent »

« Une communication en interne et en externe pour célébrer les différentes avancées »

« La mise en place d'un Comité de suites pour mettre en place les actions et rassurer les conventionnaires sur l'Impact »

« Le pari de l'intelligence collective en continu, pendant et après la démarche »

« Partager les expériences locales avec une communauté pour s'en inspirer dans nos entreprises »

« Un engagement dans la durée des parties prenantes, publiques, politiques, privées et assurées sur le volet Santé »

07



Une audition d'un expert spécifiquement dédiée aux enjeux de l'économie de la coopération.



Privilégier une session supplémentaire pour renforcer l'approfondissement des propositions.

08



La mise en place de différents canaux de communication entre les conventionnaires et la préservation d'un cadre de confidentialité.



Renforcer la communication interne pendant la démarche pour faire vivre l'aventure au plus grand nombre.

09



Un Comité de suites composé d'un représentant par entité et intégrant deux conventionnaires tirés au sort.

10



Des sessions construites avec bluenove, spécialiste de l'intelligence collective, et une démarche de mise en open source qui illustre cette conviction.

11



La mise en place d'un benchmark externe d'actions santé & environnement, pour inspiration.

12



Une réflexion sur les modalités d'engagement pour intégrer différentes parties prenantes pendant et après la Convention.

Pour en apprendre davantage :

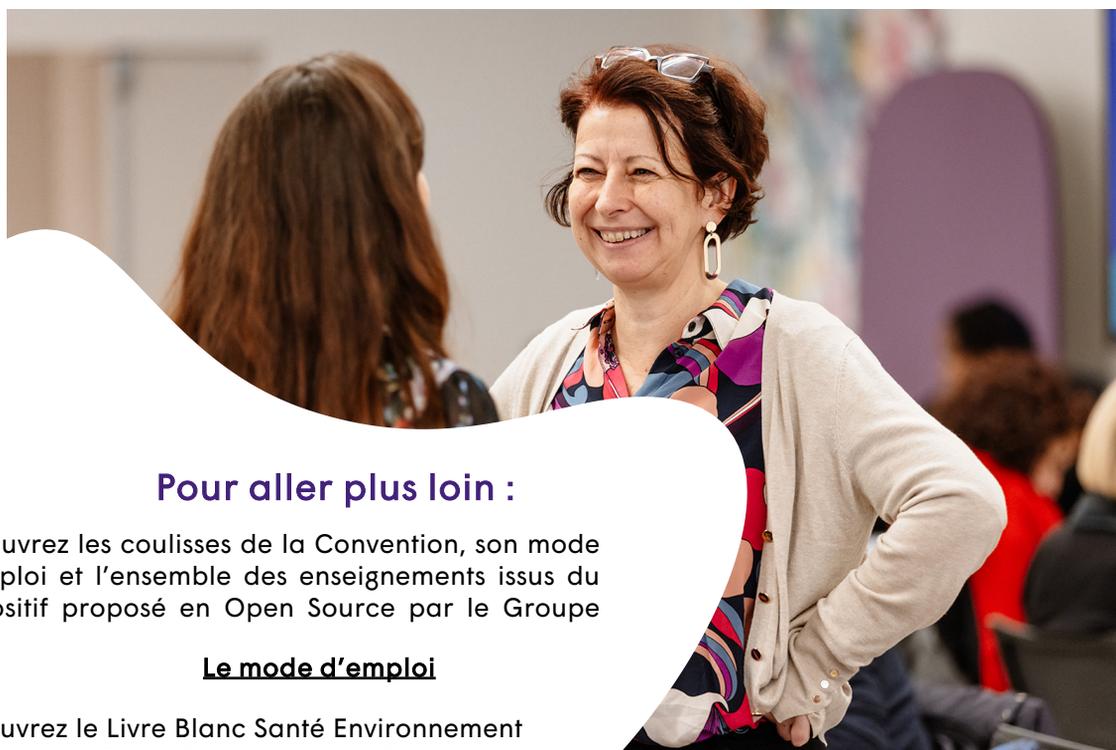
La démocratie délibérative, cela veut dire partage de consensus ?



Le mot de Frank Escoubès :

Fondateur de bluenove et expert de la démocratie participative

Généralement, on considère que la démocratie participative est constituée de la démocratie "narrative" (consultative : chacun se raconte et exprime un point de vue individuel) et de la démocratie délibérative (co-construction de type mise en débat). Le sujet de la co-décision est également important. Une convention interne ne signifie pas nécessairement "démocratie directe", ce serait lui donner un pouvoir référendaire. Mais le Comité de suites a vocation à expliciter les arbitrages qui sont réalisés. La démocratie d'entreprise, et notamment cette Convention Interne, est d'abord et avant tout une pratique de transparence de la décision stratégique.



Pour aller plus loin :

Découvrez les coulisses de la Convention, son mode d'emploi et l'ensemble des enseignements issus du dispositif proposé en Open Source par le Groupe VYV :

Le mode d'emploi

Découvrez le Livre Blanc Santé Environnement du Groupe VYV « Protéger notre Santé face aux risques écologiques », présentant les avancées du Groupe VYV sur ce sujet :

Le Livre Blanc Santé Environnement

Vous souhaitez vivre la Masterclass ?
Découvrez le replay :

Le replay de la Masterclass :

Vous vous intéressez à la démocratie en entreprise ? Découvrez le livre « Hé Patron ! Pour une révolution dans l'entreprise » :

Pour une révolution dans l'entreprise

Pour en savoir plus sur la méthode, la valorisation du dispositif et la suite du processus :



Stéphanie Goujon, Directrice Empreinte Mutualiste
stephanie.goujon@groupe-vyv.fr

Particulièrement engagée en faveur des transitions sociales et environnementales, Stéphanie place la coopération au centre de son action pour conduire le changement. Membre du Comité de Direction du Groupe VYV, elle a particulièrement œuvré pour piloter la Convention et garantir le respect des engagements pris par le Groupe VYV.



Lionel Fournier, Directeur Développement Durable
lionel.fournier@groupe-vyv.fr

Expert des enjeux en matière de Santé Environnement et convaincu par le rôle des organisations mutualistes pour accompagner la transition écologique, Lionel a transmis son expertise au sein du comité d'organisation de la Convention. Sa vision des enjeux en Santé Environnement a notamment permis d'apporter aux participants un accompagnement et un socle d'informations déterminant dans la fabrique des propositions.



Stéphanie Boutan, Responsable coordination projets transverses
stephanie.boutan@groupe-vyv.fr

Cheville ouvrière de la Convention Interne, Stéphanie est convaincue par le pouvoir du collectif pour impulser l'innovation sociale. Animatrice du Comité de suites, elle est chargée de suivre l'instruction et la future mise en œuvre des propositions avec l'ensemble des entités du Groupe VYV, qui contribueront à renforcer, demain, l'accès à une santé accessible pour toutes et tous.

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé. Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



Contactez Antoine Brachet, Directeur Associé chez bluenove
antoine.brachet@bluenove.com

Initiateur du mouvement Bright Mirror, membre du Conseil d'Orientation Stratégique de Démocratie Ouverte, Antoine apporte son expertise méthodologique au service de la conception, de la mise en récit et pour renforcer le potentiel « transformateur » des innovations démocratiques.

bluenove accompagne les organisations, publiques et privées, dans leurs démarches participatives et d'intelligence collective. En mobilisant ses outils numériques au service de consultations massives et ses savoirs faire en matière de mobilisation et d'animation, bluenove porte l'intime conviction que l'association des parties prenantes constitue l'une des clés de voûte pour construire de meilleures décisions au service des transitions.

